



Recherches & Travaux

91 | 2017

Contextualiser et actualiser les œuvres littéraires au collège et au lycée

Le Traité sur la tolérance ou l'actualisation impossible

The Impossible Actualization of Voltaire's Famous Treaty on Tolerance

Florence Boulerie



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/recherchestravaux/940>

ISSN : 1969-6434

Éditeur

UGA Éditions/Université Grenoble Alpes

Édition imprimée

ISBN : 978-2-37747-014-3

ISSN : 0151-1874

Référence électronique

Florence Boulerie, « *Le Traité sur la tolérance* ou l'actualisation impossible », *Recherches & Travaux* [En ligne], 91 | 2017, mis en ligne le 01 octobre 2017, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/recherchestravaux/940>

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2020.

© Recherches & Travaux

Le Traité sur la tolérance ou l'actualisation impossible

The Impossible Actualization of Voltaire's Famous Treaty on Tolerance

Florence Boulerie

- 1 Comment intéresser les étudiants à la littérature des siècles passés ? L'actualisation, entendue comme la mise en évidence de la proximité des questionnements soulevés par une œuvre, qu'ils soient socio-politiques, esthétiques ou existentiels, avec ceux du lecteur et de son époque, peut sembler une réponse évidente, tant serait grande la « soif d'actualisation¹ » des étudiants. En cherchant à abolir les frontières temporelles afin de fondre le passé dans le présent, l'enseignant pourrait rendre la littérature des siècles passés plus attractive et, surtout, lui donner sens pour aujourd'hui. À ce titre, l'on ne manquera pas de rappeler que toute lecture est actualisante, puisqu'elle renouvelle l'existence d'un texte en lui donnant corps dans la présence du lecteur. Cependant, quand cette lecture actualisante vise moins à toucher le sujet lecteur dans son être subjectif que dans son être social, quand elle s'éloigne de l'individu avec sa dimension personnelle pour envisager le citoyen, sujet plus abstrait régi par des droits et des devoirs, la lecture est confrontée à une série de déterminations externes et de présupposés qui peuvent entraver la démarche d'actualisation. C'est d'une telle expérience que cet article souhaite rendre compte et tirer des observations.
- 2 Tout d'abord, il convient de préciser que les activités d'enseignement dont sont issues les réflexions ici développées n'ont pas été conçues dans le but de vérifier une hypothèse didactique : l'actualisation était initialement moins un but qu'un prétexte, parade imaginée par une spécialiste de la littérature française du XVIII^e siècle contre l'abandon de la lecture des philosophes des Lumières. En suggérant un parallèle entre les idées brassées par les textes de Voltaire ou de Montesquieu, et celles agitées par la société dans laquelle évoluent les étudiants, l'enseignante que je suis espérait amorcer un mouvement de curiosité de la part de jeunes gens souvent rebutés par cette littérature morte, enfermée dans les manuels scolaires comme dans un cercueil trop vu et clos. D'un point de vue pratique, les cours étaient moins tournés vers l'actualisation proprement dite — et la démonstration d'une correspondance avérée entre les œuvres

lues et le monde actuel — que consacrés à la compréhension de la lettre des textes et à la recontextualisation historique des œuvres pour permettre l'accès à leur sens. C'est donc avec le principe de proposer des lectures qui fassent écho au temps présent, qu'à l'issue de l'année universitaire 2013-2014, au cours de laquelle j'avais traité un programme sur la marginalité sociale et les difficultés d'intégration, autour de *L'Ingénu* de Voltaire et du *Neveu de Rameau* de Diderot, je me suis orientée vers la question de la tolérance, plus en phase encore avec les grands problèmes d'actualité. Un programme intitulé « Écrire la tolérance » a donc été mis en place pour le deuxième semestre de l'année 2014-2015, alliant deux œuvres de Voltaire : une fiction, la nouvelle *L'Ingénu*, et un texte d'idées, le *Traité sur la tolérance*. Au moment où ce programme a été décidé, j'étais loin de me douter de l'actualité terrible qu'il prendrait en janvier 2015 avec l'attentat terroriste contre le journal satirique *Charlie Hebdo*, une semaine avant le début des cours. La violence des événements imposait non seulement comme une évidence l'actualité du questionnement sur la tolérance, mais révélait soudainement le *Traité* comme un texte éminemment actuel : symbole de la résistance à l'intolérance terroriste, le livre de Voltaire était déposé près des gerbes de fleurs, en hommage aux victimes des attentats, les libraires étaient en rupture de stock et les éditeurs lançaient en urgence des réimpressions. Plus de cent mille exemplaires de l'ouvrage furent écoulés au début de l'année 2015 : vendu à 11 500 exemplaires en 2014, le *Traité sur la tolérance* atteignait 185 000 exemplaires à la fin de l'année 2015². D'une certaine façon, le cours n'avait plus à faire la démonstration que lire Voltaire aujourd'hui était être de son temps : l'actualisation n'était plus à faire, elle faisait partie des faits.

- 3 Dans un tel contexte, où l'actualité événementielle et médiatique accordait à la littérature voltairienne une place symbolique dans la réflexion politique sur le terrorisme religieux, l'on aurait pu s'attendre — et je m'attendais — à un engouement des étudiants pour un cours qui leur proposait de lire ensemble et de discuter une œuvre qu'on s'arrachait dans les librairies. Si les étudiants avaient si soif de littérature actualisée, ils n'avaient ici qu'à se pencher pour boire à l'oasis providentielle qui s'offrait à eux. Pourtant, mise en concurrence avec des programmes tous plus alléchants les uns que les autres, mais n'ayant en aucun cas le caractère puissamment actuel du *Traité sur la tolérance*, l'œuvre de Voltaire n'a pas entraîné de mouvement d'inscription significatif : au contraire, le cours était souvent un choix par défaut, quand les autres programmes avaient atteint leur capacité d'accueil maximale. Reconduit pendant l'année universitaire 2015-2016, le programme a amené le même constat. Cette désaffection pour une littérature « ancienne » devenue un *best-seller* de l'année aurait pu ne concerner que les seuls étudiants de première année commençant leurs études d'anglais, d'arabe ou de sciences du langage ; or, deuxième surprise et deuxième déception, ce désintérêt a frappé l'ensemble de la communauté universitaire. Au cours de l'année 2015-2016, j'ai en effet proposé à l'École doctorale Montaigne-Humanités un atelier de lecture sur le *Traité sur la tolérance* : si l'idée de recontextualiser de façon critique l'œuvre de Voltaire afin de remettre en question l'interprétation qu'on en fait aujourd'hui a immédiatement reçu un accord favorable de la part de l'institution, en revanche l'atelier lancé en janvier 2016 a rencontré l'indifférence générale. Il a fallu l'initiative d'une collègue du secondaire, Magali Fourgnaud, soutenue par les directeurs de l'École doctorale, Sandro Landi et Isabelle Poulin, pour que l'atelier trouve son public — nombreux — lors d'une séance devant les lycéens et les collègues du lycée Pape-Clément à Pessac. De cela je tirerais une remarque : si l'institution universitaire se flatte d'étudier des questions en prise sur le monde

contemporain et si elle se félicite de proposer en vitrine l'actualisation de ses objets d'étude afin de faire la démonstration de son efficacité sociale, les acteurs et les usagers de cette même institution se sentent individuellement peu concernés par l'approfondissement de certaines questions socio-politiques dans le cadre universitaire³. Que Voltaire soit tragiquement remis au goût du jour ne change rien au rapport à Voltaire à l'université : il fait partie des bagages qu'on a mis dans la soute, et personne — j'en excepte quelques collègues bénévoles et de rares étudiants de master et de doctorat — ne ressent le besoin de vérifier ce qu'il contient. Le statut consacré de la valeur littéraire et idéologique attribuée à l'auteur semble désamorcer tout désir de connaissance, un peu comme si s'instituait une équivalence entre l'être et le savoir : l'on sait puisque l'on est (à l'université). Par contraste, les lycéens comme leurs professeurs montraient un appétit de savoir et une véritable volonté de comprendre Voltaire pour le temps présent, en allant au-delà de la valeur symbolique attribuée au *Traité* par la rue et les réseaux sociaux au lendemain des attentats de janvier 2015. Il serait cavalier de tirer des conséquences pédagogiques de ce simple constat et de conclure qu'efficace dans l'enseignement secondaire, l'actualisation des œuvres — la démonstration que la littérature d'autrefois fait partie de la réalité d'aujourd'hui — serait inefficace dans l'enseignement supérieur. L'on se bornera donc à souligner l'opposition des réactions des deux milieux — la désaffection universitaire face au désir lycéen — pour modérer l'enthousiasme des partisans de l'actualisation comme remède miracle au délaissement de la littérature : ce n'est pas parce qu'on fait la preuve de l'actualité d'une œuvre qu'on suscite un désir de lecture, et encore moins une envie de travail critique.

- 4 Pour les étudiants — ou les lycéens — qui franchissent le pas et ouvrent le *Traité* de Voltaire, l'actualisation médiatique de l'œuvre est à l'origine de quelques malentendus d'où peuvent résulter étonnement, déception et rejet. Le *Traité* lu n'est pas conforme au *Traité* symbolique ; ils découvrent un texte opaque dont l'actualité ne peut se comprendre de façon directe. Là où ils s'attendaient à trouver une grille de lecture transparente pour le monde d'aujourd'hui, ils doivent apprendre à composer avec l'éloignement conceptuel et contextuel d'un texte essentiellement écrit en 1762, publié en mars 1763, avec des adjonctions en 1765. Les obstacles se répartissent en quatre points majeurs :
1. Une définition du mot « tolérance » très différente de celle en usage actuellement ;
 2. Un contexte religieux, celui de la France du XVIII^e siècle, inimaginable pour les étudiants ;
 3. Une situation politique radicalement dissemblable de celle d'aujourd'hui ;
 4. Un texte argumentatif complexe et fort peu explicatif.
- 5 L'enseignant qui veut faire lire le *Traité sur la tolérance* à ses étudiants — et non simplement le survoler en amalgamant texte voltairien et actuelle *doxa* sur la tolérance — est amené à suivre un processus de désactualisation et de recontextualisation historique indispensable à la compréhension de l'œuvre.
- 6 Les malentendus commencent avec le mot « tolérance » lui-même. Alors qu'il signifie aujourd'hui la liberté d'expression et d'opinion, et renvoie au droit de penser et de faire ce que l'on veut dans la limite du respect de la loi, protectrice de l'ordre public et de chaque citoyen, le terme, que les étudiants interprètent volontiers dans le sens d'une indulgence due à tout comportement y compris transgressif ou nuisible à autrui, doit être entendu dans le texte voltairien dans une acception étroite. Cette tolérance n'est pas la liberté de culte entraînant une égalité de traitement des religions, mais une

simple permission sous conditions entérinant en réalité une inégalité profonde entre religion autorisée d'une part (la religion de l'État qui n'a pas besoin d'être « tolérée ») et religion tolérée d'autre part, c'est-à-dire permise dans certaines limites. La lecture de Voltaire oblige à un retournement de valeurs qui bouscule le lecteur d'aujourd'hui : en revenant au sens d'origine du mot — tolérer, c'est supporter ce qui est insupportable —, l'on est amené à concevoir la tolérance comme un concept négatif, limitatif et restrictif, à l'opposé de l'idéal actuel d'une tolérance positivement connotée, respectueuse de la liberté de tous et signe d'un humanisme progressiste. Valeur du monde occidental démocratique et plus particulièrement de la France laïque et républicaine, la tolérance est ramenée dans le texte voltairien à un droit étriqué, très en deçà des demandes formulées par les protestants eux-mêmes et dont Rabaut Saint-Étienne a pu se faire le porte-parole au cours de la Révolution française⁴. Tandis que les victimes de l'intolérance veulent une véritable liberté de culte, le *Traité sur la tolérance*, sous couvert de se faire l'écho des élites protestantes, n'émet qu'une demande fort modeste :

Nous savons que plusieurs chefs de famille, qui ont élevé de grandes fortunes dans les pays étrangers, sont prêts à retourner dans leur patrie ; ils ne demandent que la protection de la loi naturelle, la validité de leurs mariages, la certitude de l'état de leurs enfants, le droit d'hériter de leurs pères, la franchise de leurs personnes ; point de temples publics, point de droit aux charges municipales, aux dignités⁵.

- 7 La lecture de ce chapitre, intitulé « Comment la tolérance peut être admise », est un véritable choc : les étudiants ont bien du mal à comprendre la situation faite aux protestants au milieu du XVIII^e siècle et à simplement concevoir qu'il pouvait alors exister des personnes sans état civil — c'est-à-dire ne figurant pas, et pour cause ! sur les registres paroissiaux —, donc sans existence légale, et par conséquent sans droits, y compris celui de transmettre et de recevoir un héritage. Le cours peut à ce moment prendre une tournure intéressante, certains se montrant curieux d'en savoir plus tant sur les situations individuelles concrètes que sur les questions de nationalité sous Louis XV. De façon passionnante, la littérature ouvre dès lors une porte vers le droit et l'histoire. Le pendant de cette découverte, c'est la timidité du texte voltairien : le chef de file des Lumières ne veut pour les protestants que des droits certes essentiels, mais minuscules. Le grand Voltaire se fait tout petit. Certes, on peut justifier le philosophe en expliquant aux étudiants que l'auteur a volontairement minimisé les demandes dans une affaire qui demandait beaucoup de diplomatie, et que s'il voulait sauver M^{me} Calas et ses enfants tout en obtenant la réhabilitation de la mémoire de Jean Calas, il lui fallait éviter d'effaroucher les pouvoirs en place. Il n'empêche que cette tolérance définie par le *Traité* écorne l'image d'un Voltaire défenseur intarissable de la liberté et réduit fortement les possibilités de faire de son œuvre une référence pour le présent. Ce n'est pas cette tolérance-là, un petit droit très discret à l'existence civile, que réclame maintenant l'opinion publique dressée contre le terrorisme. Brandir Voltaire en étendard apparaît soudainement comme un contre-sens. La valeur symbolique actuellement octroyée au *Traité sur la tolérance* se lézarde au cours de la lecture, entraînant parfois des réactions assez violentes de rejet du philosophe : certains étudiants étaient prêts à jeter tout Voltaire aux orties ! L'enseignant se trouve alors confronté au dilemme du conservateur de bibliothèque : s'il communique les œuvres au public, les livres tomberont en poussière, mais s'il les garde précieusement en réserve sans les montrer à personne, ces œuvres n'auront plus qu'une existence théorique, comme une poussière d'imaginaire que rien ne garantit contre une lente et obscure

destruction. Ainsi en va-t-il de nos monuments littéraires : la lecture comporte aussi ce risque d'une remise en question des valeurs.

- 8 À ces étudiants qui en veulent à Voltaire d'avoir été si pusillanime, que répondre ? Le *Traité sur la tolérance*, si mesquin dans l'énoncé des droits demandés, peut-il être sauvé par des élans humanistes et généreux ? La « Prière à Dieu », par laquelle Voltaire achève son argumentation avant d'ajouter quelques compléments de circonstances dans les trois chapitres suivants, ne justifie-t-elle pas à elle-seule que l'ouvrage soit le signe de reconnaissance toujours valable des partisans de la liberté ? « Puissent tous les hommes se souvenir qu'ils sont frères⁶ ! » est un appel plein de cœur, et l'ensemble du court mais éloquent chapitre XXIII résonne en écho à la devise de la République française : liberté de suivre le culte de son choix, égalité des hommes dans l'univers, fraternité sur toute la terre se conjuguent dans ce beau texte en forme de prière universelle. Il y aurait de quoi se laisser bercer par les mots et se réconcilier avec ce Voltaire quintessencié, « grand esprit profondément désireux de paix et d'harmonie entre les hommes⁷ ». Voilà bien le Voltaire que notre époque veut concevoir et dans laquelle elle se reconnaît. Mais que donne une lecture plus approfondie du fameux chapitre ? Nous ne retiendrons ici que quelques traits généraux, sans entrer dans le détail de l'explication du texte. Bien qu'il prenne la forme de la demande, comme une prière chrétienne, le chapitre s'affiche rapidement comme une prière déiste : Voltaire ne reconnaît pas le Christ, balaye les prêtres et les Églises — puisque le croyant peut s'adresser directement à Dieu sans pour autant attendre de lui une intervention —, attaque Rome, cette « petite parcelle d'un petit tas de la boue de ce monde⁸ », égratigne les protestants avec leur « manteau de laine noire⁹ », et demande une séparation nette entre les pouvoirs temporel et spirituel (la religion ne doit pas être une cause de guerre). Le philosophe écrit une prière dont les accents universalistes se déploient sur un fond de règlements de compte : le militant des Lumières s'en prend aux dogmes et aux hiérarchies ecclésiastiques qu'il ne mentionne que pour mieux les éliminer de toute relation à la divinité, soulignant leur aberration et leur vanité. Au lieu de proclamer l'avènement d'une tolérance respectueuse de la diversité des cultes, la « Prière à Dieu » cherche à effacer les différences pour les dépasser. Cette conception pose plusieurs problèmes : tout d'abord, il s'agit d'une tolérance énoncée dans un cadre rhétorique détourné, mais qui reste fondamentalement chrétien et relatif à la culture religieuse occidentale, laissant à la marge les athées comme les croyants issus d'autres cultures ; ensuite, cette tolérance est une incitation à l'indifférence — voire à une certaine condescendance — envers autrui, et non une invitation à comprendre et accepter l'autre tel qu'il est ; enfin, cette tolérance qui promet un seul type de relation à Dieu se présente comme la négation même des religions, et pourrait bien contenir les germes de l'intolérance. Qui, aujourd'hui, voudrait se faire le chantre d'une telle tolérance ? Si les élans universalistes de Voltaire peuvent encore séduire certains idéalistes laïques et républicains — quitte à en oublier que la prière n'est pas le socle sur lequel s'édifie la République française —, ils ne sauraient répondre à l'attente de reconnaissance et de respect des croyances particulières qui caractérise la majorité des étudiants. Même la « Prière à Dieu » peut décevoir.
- 9 L'enseignement du texte, en éclairant la position idéologique de l'auteur et en élucidant ses allusions, amène à destituer le *Traité sur la tolérance* de sa place d'œuvre de référence pour se conduire dans le monde aujourd'hui : la recontextualisation produit une désactualisation au détriment de Voltaire — au sujet duquel les étudiants peuvent

néanmoins développer une curiosité différente, faite moins de désir de reconnaissance et d'identification que de recherche de l'altérité. Reste que l'ouvrage, à défaut de proposer un modèle de tolérance acceptable au jeune occidental du début du XXI^e siècle, lui fournit des exemples multiples et frappants de la folie meurtrière des fanatiques : que l'intolérance soit un dérèglement des individus et une perte de la raison, comme ne cesse de le montrer Voltaire, en particulier dans les chapitres XVI et XVII, fictions cruellement ironiques, n'a jamais été contesté par aucun de mes étudiants. Ils sont d'accord avec Voltaire sur le constat et l'analyse de l'intolérance, pas sur la réponse à lui opposer. Sans doute revient-il alors à l'enseignant de travailler sur ces différences de perception — Voltaire est jugé pertinent pour dire l'intolérance, mais défailant pour définir la tolérance — de manière à déclencher une activité de réflexion sur l'idéologie qui sous-tend de tels jugements. L'on aura compris qu'il ne s'agit pas de laisser libre cours à une lecture subjective de l'ouvrage, mais d'utiliser les réactions des étudiants¹⁰ à l'explication critique (rhétorique, linguistique, historique, philosophique) pour éveiller chez eux une conscience de leur propre position de lecture. Si la pensée de Voltaire n'est pas autant d'actualité que l'actualité médiatique l'avait laissé croire, la lecture critique de son œuvre oblige cependant à faire retour sur le monde actuel. Le repérage et l'analyse des divergences de points de vue entre le philosophe du XVIII^e siècle et le lecteur d'aujourd'hui ont pour résultat une actualisation au second degré du *Traité sur la tolérance*, et actualisation paradoxale dans la mesure où il faut procéder à une désactualisation de l'ouvrage pour qu'il devienne une ouverture sur la vérité du monde d'aujourd'hui. C'est donc en soulignant que Voltaire n'a pas écrit pour notre époque, qu'il développe une pensée de la tolérance dans un contexte spécifique avec des mots dont le sens est historiquement daté, qu'il expose des idées personnelles mordantes qui ne sont pas des poncifs de générosité, qu'on peut espérer amener les étudiants à cerner leur propre mode de pensée, à percevoir les idéaux contemporains qui les influencent, et — ambition suprême — à écrire un nouveau *Traité sur la tolérance*. Une telle étape ne saurait être atteinte tant que les préjugés qui entravent la lecture n'ont pas été levés.

- 10 Faire lire Voltaire à ses étudiants, c'est les forcer à un décentrement radical du problème de l'intolérance par rapport à la manière dont il est posé actuellement. Non seulement la valeur même du mot doit être repensée, mais il faut soustraire la question au modèle d'affrontement des cultures dont elle est maintenant prisonnière. L'intolérance est désormais perçue comme le résultat du choc entre religion musulmane et religions judéo-chrétiennes, qui serait pour une partie de l'opinion la démonstration particulière de l'opposition des cultures orientales et occidentales. Or Voltaire parlait d'une intolérance qui était un phénomène interne au monde chrétien. La « Prière à Dieu » elle-même inscrit la problématique au cœur du christianisme, car l'abolition des frontières « de Siam jusqu'à la Californie », dans une prière consensuelle, ne correspond pas tant à la fusion des religions, de celles de l'extrême-oriental à celle de l'indigène américain, qu'au dépassement des particularismes des sectes chrétiennes, depuis les missions jésuites d'Asie jusqu'à celles tout récemment installées en Californie¹¹. Il est inutile de souligner la surprise marquée par certains étudiants qui, cherchant dans le *Traité* des observations sur l'islam, ne trouvent qu'une remarque sur l'extrême tolérance dont bénéficient toutes les religions à Constantinople, ville pourtant mahométane¹². Si Voltaire a pu dans d'autres œuvres se montrer plus critique envers Mahomet, dont il faisait un jouisseur hypocrite¹³, et a pu mentionner la violence des Orientaux, il ne présente ici en rien la religion musulmane comme une religion

intolérante. D'ailleurs, il n'en parle pas. Cette absence de l'islam soulève des interrogations qui ne se limitent pas à se demander si l'on doit lire un ouvrage dans lequel il n'y a rien de ce que l'on cherche : c'est en fait la stigmatisation de l'islam comme religion intolérante qui vole soudain en éclats. Voltaire bouscule une structure de pensée imposée par le contexte événementiel et par les représentations occidentales contemporaines largement médiatisées. Plus encore, le philosophe des Lumières exige de son lecteur un renversement complet des idées préétablies sur les religions : de toutes les religions du monde, seule la religion chrétienne — paradoxalement religion de l'amour du prochain — a fait preuve de haine au nom des croyances. Et au sein de cette religion intolérante, la secte catholique s'est montrée la plus terrible.

- 11 Après avoir étudié en classe l'argumentation de Voltaire dans les chapitres historiques du *Traité* consacrés à cette démonstration, j'ai posé cette question lors d'un devoir sur table : « Selon Voltaire, toutes les religions sont-elles également intolérantes ? » Seuls quelques rares étudiants assidus restituent convenablement la pensée de Voltaire. Les autres, qu'ils aient suivi le cours ou non, ne parviennent pas à sortir d'un carcan de préjugés, tant sur les religions que sur Voltaire, ou même, semble-t-il, sur le corps enseignant. La majorité des copies affirment ainsi que « toutes les religions sont également intolérantes¹⁴ », voire que « l'intolérance est l'un des principes de la religion¹⁵ », ce que Voltaire n'écrit nulle part. Reconnaître que Voltaire a accusé le catholicisme de dévoyer les valeurs du christianisme paraît au-delà du possible, y compris de la part d'étudiants musulmans. Il semble bien plus conforme aux représentations sociales actuelles de désigner l'ensemble des religions comme coupables de fanatisme et d'intolérance que de relever la culpabilité des seuls chrétiens : les étudiants font en réalité preuve d'une certaine prudence idéologique dans leurs réponses, car ils choisissent intuitivement d'aller dans le sens de la *doxa*. Plutôt que de s'appuyer sur leur lecture du texte et sur les éclairages donnés par l'enseignante, ils préfèrent s'en tenir aux connaissances de seconde main (Voltaire est anticlérical, donc il doit rejeter toutes les religions), aux préjugés médiatiques (la religion musulmane pose apparemment problème, or Voltaire n'en dit rien, donc pour être politiquement correct, affirmons que toutes les religions sont intolérantes), et aux *a priori* sur les conceptions du correcteur (le professeur est forcément un intégriste de la laïcité, donc il vaut mieux lui faire plaisir en lui répondant que les religions sont toutes intolérantes). L'on constate par-là combien il est difficile d'opérer le décentrement nécessaire à une lecture formatrice.
- 12 Comment sortir de soi ? Comment rester un esprit libre devant un texte incarnant — un peu malgré lui sur certains points — les valeurs de la République ? Comment défendre une lecture authentique dans l'univers codé de l'université ? Concevoir l'intolérance comme un problème spécifique à la religion chrétienne, posé par Voltaire dans le cadre intérieur du royaume de France, qui soutient par le biais des jésuites une politique terroriste à l'égard des populations protestantes, c'est aller à l'encontre de l'ampleur internationale prise aujourd'hui par la question, et cesser d'identifier le terroriste intolérant à l'étranger, ou à l'individu radicalisé farouche opposant de l'État français. L'on pourrait beaucoup apprendre en lisant le *Traité sur la tolérance*, encore faudrait-il pouvoir le lire : la mise à disposition du texte, et même l'aplanissement de ses principales difficultés de sens, ne sont pas les garanties d'une appropriation positive de l'œuvre — cette actualisation au second degré que j'évoquais plus haut. Il suffit de demander aux étudiants, « entre *L'Ingénu* et le *Traité sur la tolérance*, lequel des deux ouvrages [leur] semble le plus efficace pour convaincre le lecteur de pratiquer la

tolérance », pour s'apercevoir qu'un autre obstacle condamne l'actualisation du texte d'idées. Alors que l'on connaît le succès du *Traité* dans les prolongements de l'affaire Calas, et que l'on sait l'influence de l'ouvrage sur l'évolution du concept de tolérance à la fin du XVIII^e siècle, les copies témoignent d'une désaffection envers le texte, qui tient moins à ses limites idéologiques — puisque sur le fond l'autre œuvre ne dit rien de différent — qu'à sa forme. *L'Ingénu*, sous-produit de l'activité militante déployée par Voltaire autour de l'affaire Calas¹⁶, est très généralement élu comme le texte « le plus convaincant », l'efficacité de la démonstration étant pour les étudiants proportionnelle au plaisir de la lecture. Là où, en tant qu'historiens de la littérature, nous pouvons considérer le *Traité sur la tolérance* comme l'aboutissement d'une écriture argumentative, alliant avec hardiesse et habileté les preuves historiques et la force des émotions, les étudiants ne voient — malgré nos efforts — qu'un fouillis indémêlable, un labyrinthe complexe dans une langue absconse, une entité abstraite d'où sortent quelques fictions avortées. Le lecteur se sentirait « noyé par rapport au but recherché (faire réfléchir sur la tolérance), alors que dans *L'Ingénu* [il] est plutôt amené à vite réagir par rapport aux actions présentées¹⁷ ». La sollicitation des émotions immédiates du lecteur apparaît comme un facteur d'efficacité de l'argumentation, de même que, dans une autre copie, l'humour et la légèreté du ton. La rapidité, la disponibilité et une certaine superficialité plaisante sont vus comme des atouts du texte. En définitive, les étudiants se font séduire plus qu'il ne se laissent convaincre ; ils ressentent plus qu'ils ne pensent. De plus, ils se croient pleinement justifiés de leur choix parce qu'« il est bien connu que les choses sérieuses passent souvent mieux lorsqu'il est [sic] sous couvert d'humour¹⁸ ». Voilà qu'au détour de la réponse l'on débusque un autre préjugé — esthétique cette fois — tout aussi tenace que les cadres idéologiques préconçus : la fiction serait un moyen plus efficace de transmettre les idées que les genres argumentatifs sérieux, et plus une fiction serait inventive et ludique, plus elle réussirait sa mission. Un enrobage délicieux ferait instantanément avaler la pensée, qui rebuterait dans sa forme initiale. Certes, l'on connaissait bien avant La Fontaine « le pouvoir des Fables » et la propension de l'esprit à se laisser séduire par la fiction, mais nos étudiants ne paraissent avoir à cet égard aucune lecture critique : s'ils trouvent *L'Ingénu* plus convaincant, ce n'est pas pour avoir fait l'expérience du réel pouvoir de conviction de cette nouvelle, mais parce qu'ils se sentent poussés à répéter une opinion bien apprise dans les cours de littérature eux-mêmes. En effet, en voulant défendre la lecture et la création littéraire, l'enseignement des lettres a été amené à vanter l'utilité de la fiction, au détriment de la plupart des genres argumentatifs sérieux. La conséquence en a été la réduction de la littérature d'idées au roman et au conte¹⁹, en oubliant l'essai, le discours, le traité et les autres genres de textes argumentatifs. La démonstration d'idées, avec ses mécanismes logiques et rhétoriques, a été supplantée par la « représentation » d'idées, qui renvoie bien à une conception du monde, mais qui n'introduit pas au débat de pensée. Si nous voulons que nos étudiants gagnent à lire le *Traité sur la tolérance*, nous devons modifier leur rapport à la littérature argumentative, en cessant de survaloriser la fiction par rapport aux genres dits sérieux, et en les initiant aux beautés, à la fois formelles et intellectuelles, de l'écriture d'idées.

13 Si le *Traité sur la tolérance* présentait en janvier 2015 toute l'évidence d'une actualisation facile, mon expérience d'enseignement a révélé bien des obstacles inattendus, obligeant à réfléchir non seulement sur les présupposés à l'œuvre dans la société, mais aussi sur la *doxa* de l'enseignement des lettres telle qu'elle pouvait être perçue et répercutée par les étudiants. L'actualisation d'une œuvre argumentative, même par cet « effet retour »

qui permettrait de mieux comprendre notre époque par l'écart et la différence avec ce dont parle l'auteur, ne saurait se réaliser sans une révolution culturelle de l'enseignement littéraire. Pour lever tout malentendu, je finirai en rappelant que l'actualisation du *Traité sur la tolérance*, ou de tout autre texte d'idées, n'est pas un but en soi — l'on peut aussi lire Voltaire sans faire le moindre parallèle avec le temps présent —, ni même un outil pédagogique imparable — et l'on se souviendra que les étudiants plébiscitent les programmes sur la mythologie, les contes merveilleux et la science-fiction, préférant le rêve à la réalité, la fuite dans un autre temps au rappel intempestif de l'actualité présente —, mais qu'elle est une nécessité pour penser le monde d'aujourd'hui et le faire évoluer par un renouvellement de l'écriture politique.

NOTES

1. Y. Citton, *Lire, interpréter, actualiser. Pourquoi les études littéraires ?*, Paris, Éditions Amsterdam, 2007, Introduction, p. 27.
2. J. Clarini, « *Traité sur la tolérance et Paris est une fête, best-sellers inattendus* », *Le Monde*, 25 décembre 2015, mis à jour le 26 décembre 2015 à 15 h 57, sur <www.lemonde.fr/livres/article/2015/12/25/traite-sur-la-tolerance-et-paris-est-une-fete-best-sellers-inattendus_4838098_3260.html#KYSUL8o3SvEq5Sr1.99> [page consultée le 3 septembre 2016].
3. Le désintéret pour les activités internes à l'université ne signifie pas l'absence d'engagement de la part des étudiants ou des collègues à l'extérieur de l'institution. Que les doctorants ou même les étudiants de première année ne viennent pas (re)lire Voltaire avec les chercheurs en littérature ne veut pas dire qu'ils ne lisent pas Voltaire dans d'autres espaces de discussion, avec ce que cela implique de prise de position politique. Il est également évident que d'autres paramètres entrent en ligne de compte dans la désaffection connue par ce programme de formation : emploi du temps, éloignement de l'université, etc.
4. « Messieurs, ce n'est pas même la tolérance que je réclame : c'est la liberté. [...] La tolérance ! Je demande qu'il [le mot de tolérance] soit proscrit à son tour ; et il le sera, ce mot injuste, qui ne nous présente que comme des citoyens dignes de pitié, comme des coupables auxquels on pardonne, ceux que le hasard souvent et l'éducation ont amenés à penser d'une autre manière que nous. » (J.-P. Rabaut Saint-Étienne, *Discours prononcé à l'Assemblée nationale*, séance du dimanche 23 août 1789, *Archives parlementaires*, textes édités par M. J. Mavidal, É. Laurent et É. Clavel, Paris, Librairie administrative Paul Dupont, 1875, Première série, t. 8, p. 479.)
5. Voltaire, *Traité sur la tolérance*, texte présenté par R. Pomeau, Paris, GF Flammarion, 1989, chap. v, p. 55-56.
6. Voltaire, *Traité*, ouvr. cité, p. 142.
7. C'est en ces termes que la *Newsletter* du Mouvement chrétien des cadres et dirigeants présente la « Prière à Dieu » en février 2015, encore sous l'émotion des attentats de janvier qui scellent donc la réconciliation surprenante des croyants et de l'anticlérical (Mouvement chrétien des cadres et dirigeants [en ligne], *Newsletter*, n° 46, février 2015, disponible sur <www.mcc.asso.fr/Priere-a-Dieu-Voltaire-Traite-sur> [consulté le 5 septembre 2016]).
8. Voltaire, *Traité*, ouvr. cité, p. 142.
9. *Ibid.*, p. 141.

10. Les réactions évoquées dans cet article ont été spontanées, les étudiants intervenant pour signifier leur incompréhension devant une tolérance qui n'était pas ce qu'ils croyaient. Je n'ai pas eu besoin de solliciter leur sentiment à ce sujet, même si cette démarche aurait également pu être envisagée.

11. Flatté par l'ambassade que lui avait adressée en 1684 le royaume de Siam, Louis XIV avait envoyé en retour des jésuites et des soldats. Ce fut un échec. En Californie, les missionnaires jésuites ont commencé leur apostolat en 1697 ; leur progression fut lente et ce n'est qu'en 1767 qu'ils fondèrent le gouvernement de Californie, juste avant d'être dépossédés de leurs missions au profit des dominicains. La rivalité des congrégations caractérise la diffusion du christianisme dans le monde. Pour les détails historiques, voir J. Delumeau et M. Cottret, *Le catholicisme entre Luther et Voltaire*, Paris, PUF, coll. « Nouvelle Cléo », 1996.

12. Voltaire, *Traité*, ouvr. cité, p. 50.

13. Voir sa tragédie *Le fanatisme ou Mahomet le prophète* (1741). Voltaire y vise cependant moins l'islam que l'Église chrétienne.

14. La phrase se retrouve dans plusieurs copies, d'étudiants assidus ou non, avril 2016.

15. Copie d'une étudiante assidue, avril 2016.

16. La nouvelle est rédigée et publiée en 1767.

17. Copie d'examen d'un étudiant ayant suivi la formation à distance, mai 2016.

18. Copie d'examen d'un étudiant ayant rattrapé une partie des cours, mai 2016.

19. Le phénomène est assez significatif pour que je m'autorise cette généralisation.

RÉSUMÉS

En rendant compte d'une expérience d'enseignement du *Traité sur la tolérance* de Voltaire, cet article met en évidence les difficultés inattendues de l'actualisation d'un ouvrage que le contexte événementiel traumatique de 2015-2016 rendait pourtant d'une actualité *a priori* transparente. La levée des malentendus linguistiques, historiques et idéologiques entravant la compréhension du texte de Voltaire entraîne paradoxalement une désactualisation de l'œuvre, de sorte que la lecture actualisante ne peut se faire qu'au second degré, au prix d'une prise de distance qui peut aller jusqu'au rejet du *Traité sur la tolérance*.

This article gives an account of several teaching experiences around Voltaire's *Traité sur la tolérance*, during the years 2015 and 2016. Although the treatise seemed to be very topical, in the traumatic context of terrorist attacks, the actualization of Voltaire's text was not evident at all. Many difficulties had to be removed concerning language, history and ideology, but the consequence was paradoxically to keep the treatise apart from the current world of the students. So, if an actualization is still possible, it is at a second level.

AUTEUR

FLORENCE BOULERIE

Université Bordeaux Montaigne, EA 4593 CLARE.

Florence Boulerie est maîtresse de conférences en littérature française à l'université Bordeaux

Montaigne et membre du CEREC (Centre de recherches sur l'Europe classique), EA 4593 CLARE. Ses recherches portent notamment sur la littérature d'éducation et la vulgarisation du savoir dans la France des Lumières. Elle a dirigé plusieurs volumes collectifs : *Le Héros populaire, un héros politique ?*, Bordeaux, PUB, coll. « Eidolon », n° 98, 2012 ; *La médiatisation du littéraire dans l'Europe des XVII^e et XVIII^e siècles*, Tübingen, Narr Verlag, coll. « Biblio 17 », vol. 205, 2013.